



Centre de Formation Professionnelle des casinos
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 53377 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Formation LCB/FT

CADRES





FORMATION EXTERNE

Qualifiante non certifiante.

Sommaire

Objectif(s)	2
Publics et Prérequis.....	2
Durée.....	2
Méthodes Pédagogiques	3
Programme:	4
Moyens Pédagogiques	4
Moyens d'encadrement:	5
Dispositif de suivi	5
Dispositif d'appréciation des résultats.....	6

Objectif(s)

L'objectif d'une action de formation de formation professionnelle correspond au but précis qu'elle se propose d'atteindre et vise une évolution des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires de l'action à partir de leurs connaissances, compétences, qualifications et besoins.

LCB /BT :

Compétences techniques et fonctionnelles à acquérir :

- Mise en pratique des obligations réglementaires dans la lutte anti-blanchiment
- Gérer les relations opérationnelles avec TRACFIN
- Appréhender le principe de la déclaration de soupçon

Publics et Prérequis

- Être âgé de 18 ans,
- Posséder un casier judiciaire vierge et être inscrit sur les listes électorales ou appartenir à un pays membre de l'Union européenne.
- Formation initiale :
 - Sans niveau spécifique
- Publics concernés :
MCD et Directeur responsable
- Capacité : 5 à 15 stagiaires

Durée

L'action de formation sera d'une durée de 7 heures.

Méthodes Pédagogiques

Une méthode pédagogique décrit le moyen pédagogique adopté par le formateur pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique.

Le CFPC distingue 3 méthodes pédagogiques :

- Passive, expositive ou magistrale.
- Démonstrative ou du modèle,
- Interrogative ou maïeutique,

Elles peuvent être pratiquées dans une séquence pédagogique, soit individualisée, soit en petits ou grands groupes avec ou sans la médiation d'outils pédagogiques.

1. Méthode passive, expositive ou magistrale :

Le formateur maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé : c'est le cours magistral

2. Méthode démonstrative ou du modèle :

Le formateur détermine un chemin pédagogique : il montre, fait faire ensuite et fait formuler le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Cette méthode suit l'enchaînement suivant :

- Montrer (démonstration),
- Faire faire (expérimentation)
- Faire dire (reformulation).

La stagiaire acquiert un savoir-faire par simple imitation.

3. Méthode interrogative ou maïeutique :

Le stagiaire est reconnu comme possédant des éléments de connaissance ou des représentations du contenu à acquérir. A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet au stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à ces éléments épars.

Programme

Accueil des participants et présentation

- 1- Une histoire récente et une nouvelle préoccupation des Etats
- 2- Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- 3- Le GAFI (Groupe d'Action Financière)
- 4- Trois phases distinctes dans les opérations de blanchiment :
 - a. Le placement
 - b. L'empilage
 - c. L'intégration
- 5- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- 6- Le cadre juridique de ces obligations
- 7- TRACFIN : cellule de renseignement financier nationale
- 8- Service Centrale des Courses et Jeux : autorité de contrôle
- 9- Obligation des casinos
- 10- Déclaration de soupçon

Moyens Pédagogiques

- Supports pédagogiques papiers et informatiques
- Salle de formation spécifique
- Vidéo

Moyens d'encadrement :

Nom :

Statut :

Titulaire de l'habilitation de pédagogie initiale et commune de formateur

Dispositif de suivi

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur,
- Questions orales ou écrites :
 - QCM
 - Texte à trous
 - Questions- réponses
 - Vrai-Faux
- Compte rendu du formateur par module de formation.

Dispositif d'appréciation des résultats

1. Les 3 niveaux de compétences retenus

Niveau	Compétences
A	<p>Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont très développées.</p> <p>Le stagiaire sait utiliser de manière autonome sa compétence pour gérer toutes les situations.</p> <p>Il est reconnu comme expert dans ce domaine de compétences.</p> <p>Il est capable de former un collègue à l'acquisition ou au développement de la compétence en question.</p>
B	<p>Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont acquises.</p> <p>Le stagiaire sait les utiliser, de manière autonome, dans des situations courantes.</p> <p>Le recours à la hiérarchie pour exercer la compétence reste ponctuel si la situation le nécessite.</p>
C	<p>Les bases élémentaires de la compétence sont acquises.</p> <p>Le stagiaire sait les utiliser pour faire face à des situations simples.</p> <p>Dès que la situation se complexifie, il sollicite l'aide d'une personne maîtrisant la compétence en question.</p>

2. Le nombre de points attribués par niveau

Niveau A = 4 points	Niveau B = 2 points	Niveau C = 1 point
---------------------	---------------------	--------------------

3. Niveau de compétence requis à partir des critères d'évaluation déterminés

Compétences	Niveau	Nombre de points
Mise en pratique des obligations réglementaires dans la lutte anti-blanchiment		
Gérer les relations opérationnelles avec TRACFIN		
Appréhender le principe de la déclaration de soupçon		
Total		